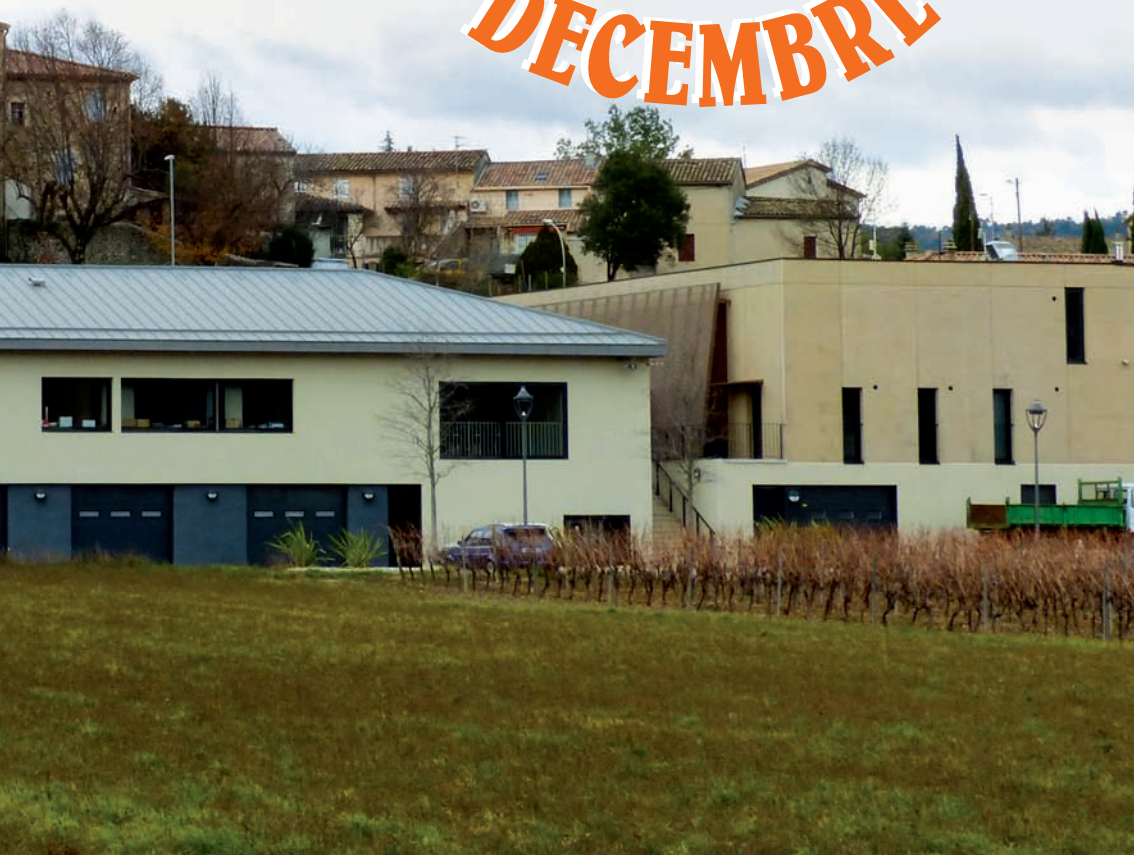


SAINT-SERNIN INFOS - N. 44 - 44 - 7107
DECEMBRE 2017



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
Ecole.....	16
C.C.A.S.	18
Bibliothèque	22
Vie associative.....	24
Sou des écoles	26
Etat-Civil	54
Au quotidien.....	55
Informations diverses.....	56
Appel au civisme	58

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.
Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

L'automne nous a apporté beaucoup de douceur mais ces derniers jours, l'hiver semble se presser et le moment vient de venir vers vous pour partager cette fin d'année.

Avec tous les élus, je veux vous souhaiter de vivre l'heureux rassemblement des familles et des êtres chers dans la lumière de Noël.

Dans la commune, nous poursuivons les travaux et les aménagements que les commissions respectives vous présentent.

Nous sommes heureux de vous faire part de l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants et de la formation du Conseil Citoyen qui réunit neuf collégiens.

Notre engagement pour l'éducation citoyenne et pour la transmission des valeurs de notre démocratie aux jeunes générations est toujours entier.

Avec tous les élus, je vous invite à vous rassembler pour la présentation des vœux, le :

***vendredi 12 janvier 2018 à 18 h 30
à l'espace Michel Poudevigne.***

A vous tous je souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.

***Le Maire,
Max CHAZE***

Bâtiments communaux

Après l'achat de la propriété Jean Ressayre au centre du village maintenant réalisé, l'aménagement d'un parking a commencé cette fin d'année 2017.

La création d'une quinzaine de places sera réalisée courant 2018 ainsi que la construction de cinq garages à louer. Les personnes intéressées pour une location peuvent s'adresser au secrétariat de Mairie.

Un défibrillateur sera installé courant 2018 devant les commerces afin de permettre d'éventuels secours dans ce lieu très fréquenté.

Bâtiments scolaires : la sécurisation des abords de l'école va se réaliser début 2018. Une porte avec digicode va être installée au pied des escaliers de l'ancienne mairie ; il s'agit aujourd'hui de l'accès à la garderie.

Côté accès école : une clôture avec portail et portillon sera installée à l'alignement du parking actuel.

L'ancienne salle polyvalente au centre du village est toujours en travaux pour la création de box pour les associations et d'une salle de réunion.

Un paravent (ou cloison vitrée) est installé à l'espace « Michel Poudevigne » afin d'éviter que l'air froid de la porte d'entrée pénètre directement dans la salle.

A l'extérieur pour la pratique de la pétanque, l'espace couvert va être fermé côté nord par des grandes baies vitrées pour parer le vent glacial.

Luc DURAND

Constructions Métalliques du Vivarais

C.M.V.

- Serrurerie • Charpente métallique
- Menuiseries aluminium
- Volets roulants • Portails

110 Chemin de Saint-Pierre - 07200 AUBENAS

Tél. 04 75 35 14 05 - Fax 04 75 93 84 71

courriel : ecmvivarais@wanadoo.fr

Voirie

Travaux réalisés sur les voiries en 2017 :

- régularisation et aménagement en bordure des maisons nouvelles quartier du Touroulet ;
- place de retournement chemin du Devès ;
- curage des fossés chemins du Savels, de la Terrisse, des Fraysses et de l'ancienne Route Départementale 104 (route d'Alès) ;
- le trottoir de l'entrée sud (route du Janicou) sera réalisé pendant le premier semestre 2018 (le SIAE doit remplacer une conduite d'eau potable) ;
- l'entretien des espaces verts est réalisé par les agents communaux ;
- suite à l'alignement demandé au droit des nouvelles propriétés bâties, des murs de soutènement sont construits chemin des Réservoirs, chemin du Devès et chemin des Gras ;
- l'aire de covoiturage dite « du Vinobre » est maintenant ouverte sous les commerces. Nous demandons aux automobilistes de garer leurs véhicules sur cette aire sous les commerces pour les stationnements prolongés. Nous rappelons que les places de parking devant les commerces sont strictement réservées à leurs clients.



Claude IMBERT

Projet voie douce (voie verte) Saint-Sernin/Vinezac

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a rencontré les élus pour leur présenter le projet d'aménagement d'une section de voie douce entre Saint-Sernin et Vinezac, d'une longueur de 9 km environ. Pour permettre le suivi de ce projet et l'élaborer en concertation, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas met en place un Comité d'itinéraire.

Sentiers de randonnées

Le Conseil Municipal a désigné Claude IMBERT en qualité de référent-randonnée pour le bassin d'Aubenas Communauté ; celui-ci sera au sein de la commune l'interlocuteur privilégié du service-randonnée pour les problématiques de gestion du réseau de sentier communautaire. Il est recensé environ 600 km de sentiers communautaires sur le territoire de la CCBA.

Urbanisme

Période du 1^{er} juin 2017 au 30 novembre 2017 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 29
- Demandes de permis de construire : 19
- Déclarations préalables : 25
- Demandes de modification de permis de construire : 9
- Demande de permis d'aménager : 1

Commission Réseaux numériques Site Internet



Comme on vous l'a expliqué dans le numéro du mois de juin 2017, les études pour le déploiement pour le réseau FTTH (fibre optique) sont terminées. Les travaux vont commencer au mois de janvier 2018 sur notre commune, pour une durée d'environ 12 mois avec une mise en service début 2019.

Nous vous invitons à consulter le site Internet pour toutes informations relatives à notre commune : www.saint-sernin.fr



S.I.A.E.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU VOUS INFORME.

Le système de relevé des compteurs d'eau potable à distance est maintenant opérationnel. Les compteurs sont relevés 2 fois/an (mars et septembre). Cette technologie permet également d'indiquer les dysfonctionnements sur le réseau ou chez l'abonné (ex : fuite).



Si votre consommation d'eau sur les six derniers mois est doublée ou encore plus importante, suite à une fuite après compteur, un courrier informatif vous est adressé afin de vous alerter du constat. Une demande de dégrèvement doit nous parvenir rapidement avec fourniture d'une attestation d'une entreprise précisant la réparation afin d'étudier la recevabilité du dossier.

Cette année, les travaux d'investissement sur les réseaux d'assainissement se sont essentiellement portés sur le territoire de la commune de Saint-Etienne-de-Fontbellon (Les Moulines, Ferrières). Le nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif est en constante évolution, 94% des habitations de Saint-Sernin sont raccordés au réseau d'assainissement.

Syndicat Mixte du Bourdary

En raison de l'évolution de la réglementation en matière de traitement des effluents (eaux usées), le syndicat du Bourdary a engagé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 45 000 équivalent/habitants, qui prend en compte les futures évolutions démographiques des communes concernées (Aubenas, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Sernin, Saint-Didier-sous-Aubenas et Mercuer).

Le permis de construire sera déposé en décembre en Mairie de Saint-Etienne-de-Fontbellon. La procédure de consultation des entreprises pourra alors s'engager avec une définition adjudicataire lors du second trimestre 2018. **Les travaux préparatoires du chantier devraient commencer en septembre 2018 pour aboutir à une réception en 2020.**

Une enquête publique s'est déroulée du 22 novembre 2017 au 22 décembre 2017 dans les communes d'Aubenas, Mercuer, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Sernin et Vogüé (quartier de Banne).

Eclairage Public / Energie



L'éclairage par ballons fluorescents était énergivore. Ceux-ci ont été remplacés par un éclairage LED, beaucoup moins consommateur d'énergie. 80 points ont donc été changés cette année.

Une étude est en cours (avec le concours du SDE 07) pour

remplacer les 110 autres points d'éclairage public sur le territoire de la commune.

Un projet d'installation de borne de recharge pour véhicules électriques est en cours d'instruction. L'emplacement n'est pas défini, mais pourrait se situer à proximité du centre bourg, à l'approche de la route départementale 579.

Pour l'aménagement de votre jardin

A.G. JARDINS

Création jardins : gazon, plantations, dallage, mur en pierres, entretien, taille, arrosage automatique, élagage

TRAVAUX MINI PELLE : petit terrassement, drain, arrachage, assainissement

Tracteur équipé pour les gazons, girobroyeur

DEVIS GRATUIT

Gérald ALLEGRE - 06 30 37 69 98

Les lavandes n° 12 - 07200 Saint-Sernin • www.agjardin07.fr



Transition énergétique / Croissance verte

Afin de devenir un territoire à énergies positives, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas a élaboré un programme d'actions.

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a réparti l'enveloppe financière dans différents domaines d'actions :

- la mobilité ;
- la continuité de la voie verte (du Rhône à la Méditerranée) ;
- l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- l'aide pour l'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable ;
- la réduction des déchets.

Notre territoire s'implique également dans la transition énergétique en proposant des aides « coups de pouce » aux communes, aux particuliers et aux entreprises.

La CCBA peut vous soutenir sans conditions de ressources pour :

- isoler votre logement ;
- remplacer votre système de chauffage ;
- utiliser l'énergie solaire.



*Pour connaître les différents dispositifs, contactez le service Energie CCBA au **04 75 36 08 29** le jeudi matin.*

Benoît DEVOS

Commission Culture

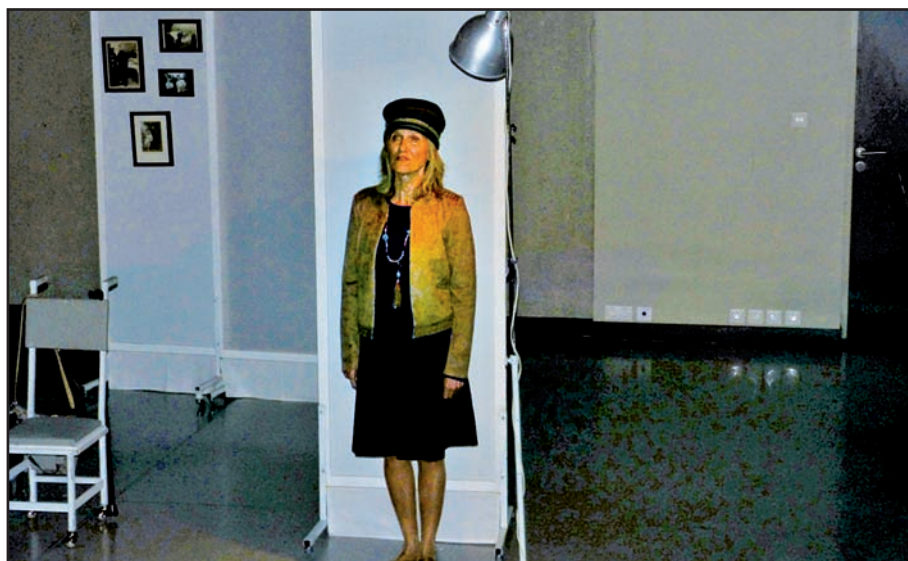
FOCUS A SAINT-SERNIN, VENDREDI 6 OCTOBRE 2017

En partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence, la Commission Culture du Conseil Municipal de Saint-Sernin a présenté le **trio chorégraphique Olé Khamchanla**. Pour le public nombreux, les trois danseurs tour à tour en solo, en duo et en trio ont donné par le rythme et le mouvement, la respiration du corps avec le jaillissement de l'énergie toujours recherchée et parfois accomplie les figures des danseurs se découvrent dans la lumière de l'espace, de la condition humaine et de la solitude des êtres.

Dans une émotion intense, les participants ont partagé la beauté des corps en mouvement qui dépassent la violence des rapports humains et de la mort toujours présente.

Spectacle « J'irai dormir à Noël chez ma fille »

Elisabeth PAUGAM, comédienne venue du Puy, écrit et met en scène son histoire, elle raconte la relation avec sa mère placée en Résidence pour cette dernière partie de sa vie ; cette expérience singulière du lien filial à l'épreuve de la dépendance et de la mort rencontre pour les participants un écho souvent ému.



Ce moment de théâtre reste un moment pour la vie et la mémoire d'un être cher dans cet hommage poignant à la mère.

LES PROJETS DE LA COMMISSION CULTURE

L'agenda des manifestations

Espace « Michel POUDEVIGNE »

Dimanche 4 février 2018 à 16 h :

Le cirque : en partenariat avec La Cascade - Bankal de la Compagnie Puéril (duo d'acrobates).

Centre culturel

Vendredi 16 mars 2018 : musique et lecture : Schumann et la correspondance avec le Duo Vinteuil et Christian Therme.

Vendredi 6 avril 2018 à 17 h 30 : lecture citoyenne avec le Conseil Citoyen et Christian Therme.

Dimanche 6 mai 2018 à 17 h 30 : avec le théâtre de Privas et les Nouvelles Envolées Laurent Fello, chant et musique.

Deux conférences sont en préparation ; avec Philippe Meirieu « Eduquer après les attentats » et Abdennour Bidar « Quelles valeurs à transmettre ? ». L'organisation d'un événement musical est envisagé avec « Labeaume en Musique » à l'automne 2018.

ardeche-construction-bois.com

**Charpentes
Maisons bois
Isolation naturelle
Aménagements**



Jean Binet

53 rue des droits de l'Homme

07 200 ST SERNIN

06 44 08 00 49

L'Atelier Philo

L'ATELIER PHILO DES ADULTES

L'atelier philo poursuit ses rencontres avec ses participants nombreux.

A partir de janvier 2018, le thème étudié est « le libéralisme ».

Les documents seront disponibles au secrétariat de la Mairie.

L'atelier philo propose un temps pour la réflexion... pour une meilleure compréhension du monde contemporain.

Josette THERME



~Artisan fleuriste indépendant~

Livraison offerte à partir de 25€

Bouquets, compositions florales
pour tous les événements de la vie :
anniversaires, fêtes, mariages, baptêmes, deuils...

Les fleurs de Riton

Marianne Molina
06 84 03 15 54
07200 Saint-Sernin
lesfleursderiton@gmail.com
suivez nous sur
f Les fleurs de Riton

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants

Teddy ALVES, Nolan BREFORT, Ethan DHIMOÏLA, Eloïse DION, Noé VANKERREBROECK sont les nouveaux élus.

En partenariat avec Stéphane Dumoutier, les enfants sont élus par les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Dans les domaines de la voirie, de l'environnement et du sport, de la culture, les enfants élus pourront présenter leurs propositions et participer à la vie de la commune.



*Election
du Conseil Municipal
des Enfants.*



*La commémoration
du 11 novembre
avec la participation
du Conseil Municipal
des Enfants
et du Conseil Citoyen.*

Ethan DHIMOÏLA

Je me soucie de l'avenir de Saint-Sernin.

J'ai envie d'améliorer le village et d'aider la commune.

Eloïse DION

Je veux avoir le plaisir de participer à la vie de la commune.

Teddy ALVES

Je veux aider le maire.

Noé VANKERREBROECK

Je veux améliorer les équipements du village.

Nolan BREFORT

Je veux des équipements pour les enfants.

Les projets pour la voirie et la sécurité :

Installer des miroirs, des dos d'ânes et des lampadaires.

Les projets pour l'environnement et le sport :

*Aménager un terrain pour les jeux et les activités sportives ;
installer des fleurs.*

Les projets pour la culture et la citoyenneté

Participer aux commémorations ;

*aller à Privas, visiter le Conseil Général avec notre enseignant, Stéphane
et toute la classe.*

SARL **GARAGE CLAPIER**

CONTRÔLE HYDRAULIQUE

VENTE - RÉPARATION

P.L. - T.P. - V.U.L. - V.L.

DÉPANNAGE



Tél. 04 75 35 44 32

Fax 04 75 35 51 42

07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

E-mail : garage-clapier@wanadoo.fr

La Prade

Conseil Citoyen

Le Conseil Citoyen concerne les anciens (enfants) élus des précédents conseils municipaux d'enfants pour poursuivre avec eux l'éducation citoyenne par la transmission des valeurs qui définissent la démocratie.

Ce conseil réunit 9 collégiens adolescents et se réunira une ou deux fois par mois. Ce conseil proposera trois axes :

- la formation aux valeurs par un atelier philosophique et citoyen à partir du chapitre « Etre citoyen » du livre d'Abdenour BIDAR « Quelles valeurs partager et transmettre aujourd'hui ? » ;
- l'organisation de rencontres de représentants élus-le député, puis des élus départementaux avec la visite du Conseil départemental ;
- la poursuite de la participation aux événements municipaux comme les commémorations.

Trois rencontres ont eu lieu :

- le mardi 7 novembre 2017 pour préparer la commémoration du 11 novembre ;
- le mardi 28 novembre 2017 pour commencer la lecture du texte et la réflexion sur la citoyenneté ;
- le mardi 5 décembre 2017 pour la préparation du bulletin municipal ;
- le mardi 12 décembre 2017 pour préparer la rencontre du Député.

Les raisons de participer au Conseil Citoyen

Lucas BEUCHON

Je participe au Conseil Citoyen car l'année dernière j'ai participé au Conseil Municipal des Enfants. J'en ai gardé de très bons souvenirs. Les sujets évoqués sont très intéressants. On apprend beaucoup sur la citoyenneté, ce qu'est être citoyen. On participe également à la vie du village ce qui est enrichissant. En plus, se retrouver avec des personnes sympathiques permet de passer un moment agréable.

Tanguy GALLARDO

Je suis venu au Conseil Citoyen pour savoir de nouvelles choses et qu'on a de la chance que M^{me} Therme nous donne de son temps libre et j'aime la philosophie.

Loukas LAMOTTE

Je suis venu au Conseil Citoyen car l'année dernière je suis déjà venu au Conseil Municipal, j'ai bien aimé ça, je voulais continuer à suivre un peu comme l'année dernière et aussi rencontrer des personnes de notre pays et aussi pour apprendre sur la citoyenneté.



Nathan LAMOTTE

Je suis venu au Conseil pour apprendre la communication pour savoir des choses sur la République.

Zoé LIRANTE

Je participe au Conseil Citoyen, car en primaire j'avais déjà participé au Conseil Municipal des Enfants et que j'avais trouvé ça sympa et enrichissant. Ce conseil m'a appris des choses et du savoir.

Ça permet aussi de nous documenter sur la philosophie, une matière qu'on va étudier au lycée.

Arthur VANDUYNSLAGER

Je participe au Conseil Citoyen de Saint-Sernin car en venant ici je participe à la vie de mon village. J'apprends ce que c'est d'être citoyen. Je me forme pour être un citoyen modèle. Je défends les notions de Liberté, d'Égalité et de Laïcité. Cette heure m'enrichit en connaissance.

Margot VANDUYNSLAGER

Je suis venue car : je trouve que ces séances sont enrichissantes et intéressantes ; j'aime m'investir et m'engager pour mon village ou ce qui m'entoure ; j'aime apprendre être un bon citoyen et en connaître plus par rapport à notre système politique.

Les projets du Conseil Citoyen :

- la rencontre du Député, Fabrice Brun ;
- la lecture citoyenne avec Christian Therme le 6 avril 2018 ;
- la visite du Conseil Départemental (date en cours) ;
- la participation à l'atelier d'écriture dans le cadre du concours de la laïcité organisé par la Fédération des Œuvres Laïques ;
- la visite d'un lieu de mémoire Vassieux-en-Vercors ou Le camp des Milles à Aix-en-Provence.

La culture à l'école

En partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, les lecteurs de « Lire et Faire Lire » proposent aux enfants volontaires des moments de lecture les mardi et jeudi à partir de 16 h 30.

Dans le cadre des Nouvelles Envolées du théâtre de PRIVAS sera présenté aux enfants du CP au CM2, le spectacle « Vampires, cartable et Poésie », texte écrit par Sébastien Joanniez, l'écrivain rencontré l'année dernière, le jeudi 26 avril 2018 à 14 h.

Josette THERME

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE



SUCHON Joëlle

2, place de la mairie
07200 Saint-Sernin

06.31.51.76.28

09.54.19.76.52

Diplôme universitaire en
rééducation Maxillo-faciale et Périnéale

Les Ruchers Ardéchois

Guillaume PLAN,
Apiculteur récoltant

SAINT SERNIN (07 200) - 06 35 50 09 96



VENTE EN DIRECT

ET EN DEMI-GROS

DE MIELS D'ARDECHE

Rejoignez-nous sur

<https://www.facebook.com/LesRuchersArdechois>

Commission Ecole / Cantine / Garderie

Le lundi 4 septembre 2017, 118 élèves ont fait leur rentrée à l'école communale de Saint-Sernin :

**22 maternelles de TPS à PS (dont 5 TPS)
25 Moyenne et Grande Section maternelle
21 CP CE1
22 CE1 CE2
28 CM1 CM2**

Cette année encore, une rentrée échelonnée pour les plus jeunes, permettant plus de disponibilité et moins de stress pour les petits nouveaux.

La municipalité a profité des vacances d'été pour terminer les travaux de toiture (côté cantine et dortoir).

Des aménagements ont été réalisés dans les classes :

- déplacement du tableau dans la classe d'Aurélie Moulin ;
- pose de films filtrants occultants sur les vitres des classes de CM1 et CM2 ;
- des stores extérieurs ont été posés dans la classe de Nadine Grangeon ;
- un ordinateur ainsi que 7 i-pads ont été achetés.

Un exercice sécurité/incendie a eu lieu le jeudi 12 octobre 2017 ; l'exercice s'est déroulé correctement, les consignes ont été parfaitement suivies.

Cette année, le repas de Noël à la cantine a été ouvert à tous ; il a réuni grands et petits pour cette fin d'année.

Il a eu lieu le 22 décembre 2017 à midi à l'espace « Michel Poudevigne » en compagnie de l'équipe éducative, des élus et de nombreux parents bénévoles.

Il s'est déroulé à la suite de la fête de Noël du vendredi 22 décembre au matin au Centre Culturel.

Un grand moment de partage et de convivialité.

Nicole LOYET

Concours de maisons fleuries

En cette fin d'année, l'équipe de photographes et des élus s'est à nouveau réunie afin de sélectionner les plus beaux clichés de nos maisons fleuries.

Les lauréats sont :

Marie-Pierre BONNAUD, Christiane BARRUEL, Gladys COCCHI, Janie GERENTON, Maria MOREIRA, Michèle PAULHAN, Jacques SARTRE, Evelyne TEYSSIER, Marie-Claire VINCENT.

Merci encore à tous de consacrer beaucoup de temps à parcourir notre village à la recherche des plus beaux parterres ou devantures de maisons et cela à plusieurs reprises, les rosiers ne fleurissent pas forcément en même temps que les autres plantes...

Merci aussi et félicitations à tous les lauréats mais plus généralement à ceux qui consacrent de leur temps et de leur passion pour fleurir leur maison et rendre de ce fait notre commune agréable.

Nicole LOYET



Maisons fleuries, le 8 décembre 2017.

CCAS

Le voyage proposé à nos aînés a eu lieu cette année le mardi 5 septembre, nous avons ainsi évité la période de trop fortes chaleurs.

Un car GINHOUX nous a conduit vers Graveson pour la visite du Musée des arômes et du parfum.

Un repas convivial nous a été servi à Saint-Rémy-de-Provence, avant de continuer aux Baux-de-Provence, une visite aux carrières de Lumières où nous avons pu nous émerveiller face aux univers fascinants des Maîtres Bosch, Brueghel et Arcimboldo, grands peintres du XVI^e siècle.

Des tryptiques de Jérôme Bosch, « Le jardin des délices » ou « Le chariot de foin », aux étonnantes têtes de Giuseppe Arcimboldo composées de fleurs et de fruits ainsi que les fêtes villageoises peintes par Brueghel nous ont transporté dans un monde fantastique.

Pendant plus d'une heure nous nous sommes promenés dans une ambiance et un univers fascinant, baignés par une musique envoûtante.





Nous avons poursuivi notre périple par la visite du Moulin de Castellas, la culture des olives et la fabrique d'huile d'olive n'ont pour nos visiteurs désormais plus de secrets. Chacun a pu déguster et acheter diverses préparations à base d'huile d'olive.



Cette agréable journée s'est terminée par un retour à Saint-Sernin vers 20 h.

Le Maire, les élus et les membres du CCAS recevront les personnes de 70 ans et plus au repas de l'amitié qui aura lieu cette année le **samedi 13 janvier 2018 à l'espace « Michel Poudevigne »**.

Comme chaque année, les personnes de moins de 70 ans qui souhaitent participer au repas, peuvent s'inscrire auprès de la mairie. La participation est fixée à 28 € par personne. **Réponse à prévoir pour le 3 janvier 2018.**

Un colis sera réservé pour les personnes de plus de 70 ans ne pouvant pas participer au repas.

Nicole LOYET

19

Point Info Jeunes itinérant

La Mission locale proposera autour du camping-car stationné sur le parking à côté de Pizza Yann, une information pour tous – collégiens, lycéens, étudiants, parents, demandeurs d'emploi.

Cette permanence sera assurée par Charlotte Simon et sera aussi un lieu d'écoute et d'accompagnement.



Opération « Brioches »

L'opération « brioches » au profit de l'ADAPEI a eu lieu le week-end des 7 et 8 octobre 2017.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la distribution de brioches et merci à tous les généreux donateurs.

Nous avons vendu 120 brioches pour un montant de 697 €, qui s'ajoutera à la collecte départementale et permettra de compléter le budget de création, à l'intérieur de l'ESAT de Lalevade, d'une confiserie/confiseries, respectant l'ensemble des normes en vigueur dans ce domaine et qui tiendra compte du niveau des postes de travail, des possibilités et des particularités des ouvriers en situation de handicap qui y travaillent quotidiennement.

Nicole LOYET

Commission Animation et Gestion de la Bibliothèque Municipale

Après :

- la presse en ligne accessible gratuitement de chez vous depuis 2014 (+ 800 magazines) ;
- le prêt de livres numériques (1 000 titres) ;
- la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche offrira dans ses ressources numériques, une plateforme de musique en ligne (20 000 artistes et un million de titres seront proposés : artistes indépendants, musique classique, musique équitable, webs radios...).

Pour mieux connaître le contenu de l'offre, les conditions d'accès et d'utilisation pour les usagers, des bénévoles participeront en janvier à une journée de formation. Nous proposerons ensuite une journée d'information à la bibliothèque.

Comme chaque fin d'année, de nombreux livres ont été achetés : prix littéraires, livres régionaux, policiers, large vision, albums et documentaires pour les enfants, bandes dessinées et romans juniors.

Merci à toute l'équipe. Bonnes fêtes et bonnes lectures à tous.
Christiane ALEYSSON

Bibliothèque Municipale

Les horaires

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 9 h 30 à 10 h 30.

Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.

Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.

Vacances scolaires

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour les scolaires : jeudi semaine impaire

(matin : maternelles et après-midi : primaires)

La Bibliothèque et son équipe ont le plaisir de vous accueillir dans ses locaux et de vous proposer de multiples activités !

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants, adolescents et même adultes de Saint-Sernin et des alentours, ont eu le plaisir de participer à un atelier de pliage ! Ce rendez-vous a connu un réel succès avec une profusion de créations d'hérissons, crayons et arbres en tout genre, créées par des enfants motivés et enthousiastes !



Les enfants et les adultes participants sont repartis avec leurs œuvres, pour leur plus grande fierté ! Bien entendu, tout cela fut récompensé par le bon goûter préparé par les bénévoles de la bibliothèque !



Mercredi 8 novembre, la Bibliothèque de Saint-Sernin, pour sa première participation aux « Sentiers du Doc » a eu le plaisir de recevoir Philippe Ayme, réalisateur, avec son film « Brigitte Senut, la dame aux fossiles ». Devant un auditoire nombreux et attentif, le réalisateur nous a présenté le déroulement du film en France et au Kenya, et le parcours de cette professeure en paléontologie. Cette projection-débat s'est terminée agréablement autour du verre de l'amitié.



Les rendez-vous mensuels :

– Livres et Sieste / Livret-sieste :

Un jeudi par mois, de 13 h à 13 h 45 pendant l'année scolaire.

Prochain rendez-vous le jeudi 11 janvier 2018.

– « La Petite Bibli » :

Un jeudi matin par mois pour les tout-petits (0 à 3 ans), avec les « nounous » de la commune et de la maison d'assistantes maternelles « le Nid d'Ici ».

Depuis septembre 2017 et la mise en place de la semaine de 4 jours, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le jeudi (semaine impaire) accompagnés de leurs enseignants, pour choisir un ouvrage. Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibai, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les plus grands repartent avec leur livre sous le bras. Pour les plus jeunes, les livres sont véhiculés par les bénévoles.

Le Bibliobus est passé le 7 décembre et plus de 500 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! La navette continue de nous servir 6 fois par an pour nos réservations. Prochaine navette le 18 janvier 2018.

Nous avons reçu de nombreux livres en don, encore merci...

La cotisation reste inchangée à 9 euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans. Pour pouvoir profiter pleinement de 120 m² dédiés au monde du livre et à la musique pour le plaisir de tous ! Nous vous attendons donc toujours plus nombreux !

***Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON et Christine DUMAS***

Poursuite des soirées sur l'histoire du village

L'équipe des historiens locaux : Marie-Jo CHASTAGNIER, Roger MARCONNET, Jean-Paul MATHON, Bernard HOFMANN se sont réunis le lundi 20 novembre avec des habitants de Saint-Sernin intéressés par l'histoire de leur village.

Plusieurs sujets ont été évoqués :

- Période de la guerre 39-45 – L'accueil des réfugiés
– La résistance
– L'après-guerre
- Le hameau de La Borie
- Le quartier du Sagnier

De nombreuses anecdotes ont été échangées.

Le lundi 22 janvier 2018 une nouvelle réunion est programmée.



Nous invitons toute personne ayant des souvenirs, des documents, ... à nous rejoindre ils seront les bienvenus.

Le vendredi 23 mars vous êtes invités à une soirée sur l'histoire de Saint-Sernin

Ouverture de l'expo : 18 h 30 - Début de la conférence : 19 h 30
Salle culturelle

Animations de Saint-Sernin

Le 12 décembre 2017, à l'initiative de M. le maire, quelques personnes motivées de la commune, souhaitant créer une nouvelle association en remplacement des anciens comités des fêtes et d'animation, se sont réunis en mairie. Lors de cette rencontre, un conseil d'administration a été élu par les membres présents.



*De gauche à droite : M. Jacques ROGER, M. Antonio RUIZ, M. Dominique COLLE,
M. Denis VANDUYNSLAGER, M. Jean BINET, M. Claude VALLON,
M. Salvatore ANNUNZIATA, M. Philippe ROYAUX et M. Pascal FRANÇOIS.*

Le bureau est composé de la façon suivante :

Président : M. Salvatore ANNUNZIATA

Vice-Président : M. Philippe ROYAUX

Trésorier : M. Denis VANDUYNSLAGER

Une prochaine réunion technique aura lieu le 21/12/2017 (le bureau). Une autre réunion, publique celle-la, aura lieu le 11 janvier 2018 pour arrêter les dates des futures animations. Les personnes intéressées pour faire partie de cette nouvelle association peuvent contacter les membres du bureau ou venir à la réunion du 11 janvier 2018. Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s au sein de cette nouvelle équipe pour animer le village. Amicalement et que Vive Saint-Sernin.

Sou des Ecoles

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu fin septembre, avec l'élection d'un nouveau bureau et la mise en place des différentes manifestations envisagées.

Les membres ont décidé de maintenir les budgets accordés aux classes (soit 1 300 €/classe + 2 000 € pour la classe découverte). Ces budgets sont possibles grâce à toutes les manifestations organisées tout au long de l'année et permettent de financer plusieurs sorties, des abonnements, la venue d'intervenants...

Le premier vide-dressing s'est tenu le samedi 21 octobre, suivi du Kid's Troc le lendemain. Même si les stands étaient au rendez-vous pour le vide-dressing, le nombre de visiteurs a été malheureusement faible. Par contre, le Kid's Troc a rencontré un succès sans précédent. Merci à tous ceux qui ont participé et rendez-vous le 18 mars pour le prochain !

Plusieurs manifestations sont programmées tout au long de l'année scolaire : **opérations chocolats (à Noël et à Pâques, en partenariat avec Jeff de Bruges), goûter de Noël, vente de sablés et roses des sables le vendredi 22 décembre et ventes de gâteaux à la sortie de l'école.**

Les incontournables sont évidemment maintenus :

Vendredi 5 janvier à 20 h 30 : concours de belote.

**Samedi 6 janvier à 16 h : loto enfants (Hoverboard, trottinette, jeux...).
à 17 h : grand loto (TV 4K 106 cm, tablette, smartphone, NoteBook, Micro-Ondes Grill et de très nombreux autres lots...).**

Dimanche 18 mars : Kid Troc.

Samedi 7 avril : goûter conté, avec un spectacle monté et mis en scène par les bénévoles de l'association.

Mardi 1er mai : foire au muguet et aux plantes, en partenariat avec la Potée Fleurie.

Vendredi 29 juin : Fête de l'école.

Nous espérons que les manifestations rencontreront chacune un grand succès.

En attendant de vous y voir nombreux, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2018 auprès de ceux que vous aimez.

ASPTT Sud Ardèche

ASPTT SUD ARDECHE

Tél. 04 75 93 48 48

Mail : asptt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

ASPTT SUD ARDECHE, du sport pour tous

Le TAI JI QUAN

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Le QI GONG

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement. Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes). Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

Mardi de 19 h 45 à 20 h 45

Samedi de 9 h à 10 h

Contact : Laurent TRINIDAD

06 28 34 00 16

SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

Pour toutes et tous : apprenez à vous défendre.

Lundi et jeudi de 20 h à 22 h

Contact : Hervé MAISSON

06 29 97 76 79

JUDO (baby judo à partir de 4 ans)

Mercredi de 15 h à 16 h

Débutants : mercredi de 16 h à 17 h et vendredi de 17 h à 18 h

Confirmés : mercredi de 17 h à 18 h et vendredi de 18 h à 19 h

Ados/adultes : samedi de 14 h à 16 h

JUJITSU

Mercredi de 18 h à 19 h

Contact : Christian PIGHI - 07 79 49 31 27

ou Laetitia MARGUET - 06 62 02 51 37

KENJUTSU (ados et adultes)

Mercredi et vendredi de 19 h à 20 h

Samedi de 10 h à 12 h

Contact : Francis TOULZA - 07 68 67 09 24

YOGA (1 séance de découverte gratuite)

Lundi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45

Mardi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45

Mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 45



**Contact : Monique FAYOLLE au 04 75 35 59 77
et 06 70 11 71 50 ou ASPTT**

PETANQUE (pour tout public en loisir ou en compétition).

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-
de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à
condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

Contact : Félix ALTOBELLI 06 82 60 99 74 ou ASPTT

SQUASH (ouvert à tous).

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine.

Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.

L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 € ou 60 € les 10.

Contact : ASPTT

BALL-TRAP (public adulte).

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

**Contact : Jean Paul RANCHON
04 75 93 59 38 ou 06 72 78 20 14**

BADMINTON (loisir) 2 séances de découverte gratuites (prêt de matériel)

Lundi et jeudi de 19 h 15 à 21 h 15 au lycée Marcel Gimond à Aubenas.

**Contact : Laurent RODRIGUEZ
06 12 01 48 75 ou ASPTT**

Elastic 2000 FFEPMM GYM

Elastic 2000 association affiliée à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS, a repris ses activités à la salle polyvalente de Saint-Sernin, le 12 septembre 2017.



L'association vous propose :

deux cours de GYM complémentaires l'un l'autre

- **MARDI de 20 h à 21 h GYM TONIQUE** (CAF - Intervalle cardio - Renforcement musculaire - Step - Gros ballon - Gainage) avec **Marieke**.
- **MERCREDI de 20 h à 21 h GYM D'ENTRETIEN** (CAF - Etirement postural actif - Renforcement musculaire - Circuit anti-cellulite - Step sculpt - Relaxation Stretching) avec **Stéphanie**.

Le club est partenaire de la carte PASS REGION (réduction de 30 €).

INFOS

L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 20 décembre 2017 après le cours, en même temps que le repas de Noël sous forme « d'auberge espagnole ».



A VENIR, MATINEE SPORTIVE

Le dimanche 28 janvier 2018 à Saint-Sernin à l'Espace « Michel Poudevigne » :

9 h : accueil avec café offert

9 h 30 : ZUMBA avec Sylvie

10 h 30 : CARDIO avec Yannick

11 h 30 : GAINAGE ET STRETCHING avec Marieke

Ouvert à tous - Tarif 5 €

Nous remercions vivement nos adhérentes qui participent dans la bonne humeur à toutes ces activités.

Alors dans les bonnes résolutions de 2018, pensez à venir nous rejoindre. Deux cours d'essai vous seront proposés.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :

Isabelle - 06 99 01 45 29

Marieke - 06 04 47 12 68

Stéphanie - 04 75 37 02 70

Dans l'attente de vous rencontrer, le bureau et les deux animatrices vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse année 2018.

***La Présidente,
Isabelle OLLIER***

Les Pieds de Vinobre

ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE DE SAINT-SERNIN

Les « Pieds de Vinobre en randonnée » : 84 adhérents en novembre 2017.

Les randonneurs sont animateurs à tour de rôle, surtout le mercredi. Selon la météo, la destination peut changer. Les animateurs repèrent la randonnée proposée avant de l'encadrer. D'autre part, la randonnée est un moment de convivialité et de partage, aussi l'animateur reste libre de se désister en cas d'empêchement. Un autre animateur prend le relais.



Sur le plateau de Lanas le 20/11/2017.



Jastre nord le 21/11/2017.

Randonnée du lundi, de 9 h à 10 h sur terrain semi-plat : marche rapide ou nordique d'environ 7 km. Le lieu est fixé pour un mois et change en fonction de la saison. Le groupe comprend une dizaine de personnes.

Randonnée du mardi après-midi : 150 à 500 m de dénivelé et entre 7 et 12 km de distance.



A Balazuc le 15/11/2017.

Randonnée du mercredi, randonnée à la journée, selon un programme établi par le groupe. Une trentaine de randonneurs y participe, le groupe va de 15 à 24 personnes le jour de la randonnée. Le dénivelé peut aller de 150 m à 1 100 m et le kilométrage de 10 à 22 km. Donc cela peut être parfois sportif. L'hiver nous faisons de la raquette lorsque la neige est présente. L'été nous migrons sur le plateau...

Le bureau

 <p>CABINET INFIRMIERS</p>	<p>Lauric Arnal Thomas Arnaud Mélanie Brisson</p> <p> 07 78 05 01 07</p> <p>2, Place de la Mairie 07200 Saint-Sernin</p> <ul style="list-style-type: none">- Soins quotidiens à domicile- Permanences de soins sans rendez-vous du mardi au vendredi de 7h15 à 9h15 au cabinet
---	---

Tennis Club de St-Sernin

Après une année riche en événements (rénovation des terrains, loto du club, journée portes-ouvertes...), celle-ci se termine de fort belle manière pour le Tennis Club de Saint-Sernin engagé en championnat Automne Drôme-Ardèche, se félicite du plus beau parcours de son équipe senior femme (1^{re} de sa poule + finale) ainsi que son équipe + 35 ans homme (2^e de sa poule + demi-finale).



Le 16 décembre dernier, le club fêtait son Noël. L'occasion pour petits et grands de rencontrer le Père Noël, mais également de se retrouver une dernière fois autour d'un verre, avant la nouvelle année.

L'année 2018 sera quant à elle ponctuée par l'habituel **Loto du Club** qui se déroulera le dimanche 25 février à l'espace « Michel Poudevigne », mais également par le tournoi homologué du Club qui se déroulera sur ses terrains du 11 au 29 avril prochain.

Les mois de mars-avril seront également marqués par le déroulement du Championnat par équipes, seniors, jeunes et adultes tenteront de hisser le plus haut possible les couleurs du Club. Enfin, d'autres manifestations devraient marquer cette année 2018 : **Fête du Club, Journée Portes ouvertes, Tournois salade...**

Autant de moments de convivialité et de partage qui font la fierté des membres et des bénévoles du Tennis-Club de Saint-Sernin.



**Pour tous renseignements, contactez le Président,
Franck JULIEN - 04 75 93 48 43 - 06 81 15 24 25**

Mini Auto Club du Bas-Vivarais



L'année 2017 restera comme une année extraordinaire en nombre d'adhérents puisque le Club en totalise trente. Cet effectif n'avait jamais été atteint depuis la naissance du Club. Pour la grande majorité la pratique du modélisme reste un loisir. Mais pour quelques-uns c'est la compétition qui les attire.

Deux pilotes étaient engagés dans le Championnat de France Elite des voitures thermiques échelle 1/8 qui regroupe les meilleurs pilotes français dans leur discipline.

En 4x4 (quatre roues motrices), notre pilote, Guillaume Reynier, se classe 46^e sur 113 en n'ayant participé qu'à trois épreuves sur cinq.

En 4x2 (deux roues motrices), notre pilote, Guillaume Belin, se classe 18^e sur 45 en ayant participé qu'à trois épreuves sur cinq.

Trois pilotes étaient engagés dans le Championnat Open des voitures thermiques échelle 1/8^e de ligue 9 (les départements 07, 26, 38, 73 et 74).

En 4x4, le mieux classé est Guillaume Reynier 4^e puis Thomas Allix 24^e et Guillaume Belin 31^e.

Six pilotes étaient engagés dans le Championnat Promotion des voitures thermiques échelle 1/8^e de ligue 9.

En 4x4, un de nos pilotes, Thomas Allix, est champion de ligue, Dimitri Borecki 10^e, Gilles Blachère 18^e, Romain Arnaud 29^e, Florian Deguilhem 32^e, Jérôme Salemis 37^e sur 43 participants.



Notre souhait est d'améliorer nos infrastructures afin d'accueillir les adhérents dans de bonnes conditions matérielles et d'organiser à Saint-Sernin une épreuve du Championnat de ligue.

Comme toutes les associations nous sommes à la recherche d'argent pour mettre à niveau nos installations car contrairement à d'autres sports, les adhérents doivent mettre en œuvre et financer leurs installations et trouver des solutions qui passent souvent par la récupération de matériaux en tout genre.

Le MACBV est un Club qui, au cours de l'année 2017, a fait preuve de dynamisme en permettant aux adeptes de voitures radiocommandées de vivre leur passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

C'est aussi un ambassadeur de la commune car son nom a été vu dans plusieurs villes de la région Auvergne-Rhône-Alpes au travers des compétitions régionales et quelques villes de France à l'occasion des participations de nos licenciés à différentes courses du Championnat national. Nous invitons, toutes les personnes qui veulent en savoir plus sur cette pratique, à nous rendre visite sur le circuit, vous serez bien accueillis et les membres du Club sont toujours prêts à faire partager leur passion en répondant à vos questions.

Pour suivre la vie du Club, vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : Macbv St Sernin.



Association Récré'Art

Depuis la rentrée, cinq nouvelles élèves sont venues rejoindre le groupe de peinture.

Toutes très assidues et productives, l'exposition de fin d'année s'annonce très riche de créations.



Je vous donne donc rendez-vous au « Centre Culturel » les 23 et 24 juin 2018 pour une belle exposition.

Karpeg et moi-même, vous souhaitons une très belle année 2018, pleine de joie et d'amour, mais avant tout une très bonne santé.

Les 28 et 29 avril 2018 « Récré-Art » organise « Mon voisin est un Artiste ».

Si vous habitez Saint-Sernin et que vous créez des objets, peignez, dessinez, photographiez, ou tout autre création artistique, n'hésitez pas à vous inscrire le plus tôt possible.

**Contact : tél. 06 66 74 31 92
Mail : mary.34980@orange.fr**

Pour la 4^e édition de notre « Marché de l'Avent », les visiteurs sont venus nombreux afin d'apprécier toutes ces belles créations 100% artisanales qui font le succès de ce marché, et où de nombreux créateurs aimeraient participer.

C'est pourquoi je passe du temps toutes l'année à chercher des nouveautés.

Cette année, cela m'a permis de vous présenter 11 nouveaux créateurs qui réalisent de bien beaux objets.





Merci à ces créateurs, à vous public, et au « Père Noël » d'avoir fait de ces 2 jours des moments de joie et de convivialité.

La présidente,
Mary DARTIGUELONGUE
Tél. 09 60 51 51 83
Courriel :
mary.34980@orange.fr



Stef et Pat' Vaillant APICULTEURS RÉCOLTANTS



25 chemin du Devès
07200 SAINT-SERNIN

*Vente à la miellerie sur commande
ou sur les marchés*

Tél. 06 14 63 67 21

ACCA de Saint-Sernin

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Nous chassons maintenant en AICA (Association Inter-communale de Chasse Agréée) avec Fons et Saint-Etienne-de-Fontbellon, la saison a bien débuté, beaucoup de gibiers grâce aux efforts des chasseurs pour favoriser le repeuplement, et grâce aux gibiers reproducteurs lâchés en juillet (lapins de garenne, perdrix et faisans). Quelques chevreuils ont été prélevés ainsi que des renards qui sont nuisibles pour le petit gibier et pour les animaux domestiques. Beaucoup de sangliers, 27 au tableau de chasse, entre les trois ACCA. Nous chassons depuis trois mois et notre tableau de chasse sanglier cette année montre que nous avons trop de sangliers sur notre territoire, cela est dû à la sécheresse que nous avons subi depuis plusieurs mois et au manque de nourriture qui est beaucoup plus favorable dans notre région (raisins, maïs, châtaignes, glands).

Malgré les efforts des chasseurs pour éviter les dégâts dans les cultures et dans les prés, mais quand on voit le résultat on comprend l'exaspération des agriculteurs et des villageois. Nous faisons notre possible pour chasser les sangliers mais ceux-ci se remettent près des maisons et surtout en bordure des routes ou de la déviation et cela nous est impossible d'intervenir car le risque de provoquer un accident est trop grand.



Je rassure les habitants, quand nous traquons les sangliers en pratiquant la chasse en battue en bordure des maisons notre arme est déchargée les chasseurs qui doivent tirer sont postés beaucoup plus loin, les chasseurs très prudents respectent les consignes de sécurité, cela est sans danger pour les habitations.

Nous organiserons des battues administratives sous la responsabilité d'un lieutenant de louveterie pour les lieux entourés de routes et de maisons ; mais fermer une déviation n'est pas facile surtout avec les lourdeurs administratives, tout cela pour limiter les dégâts de sangliers et conserver la bonne entente que nous avons avec les agriculteurs.

Notre loto du 3 décembre, une fois de plus a très bien marché, la salle était bien remplie. Je remercie toutes les personnes qui sont venues jouer, beaucoup de suspense pour connaître l'heureux gagnant d'un joli lot, un grand merci à tous les chasseurs et leurs épouses ou amies pour tous ces magnifiques et délicieux gâteaux, crêpes et bugnes.

Un grand merci aux employés communaux qui nous aident pour préparer la salle et un grand merci aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent.

Noël approche, ainsi que la nouvelle année, nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année 2018.

*Le Président,
Denis PALLARES*

EURL Vivarais Façades et Rénovation

**657 chemin des Traverses
Zone Artisanale du Vinobre
07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS**

Mail : vivarais.facades@wanadoo.fr

Port. : 06 75 13 37 58

Tél./Fax 04 75 93 03 70

Association La Perle d'Argent

Après la saison estivale, le Club a réouvert ses portes le 14 septembre 2017.

Nous nous sommes retrouvés cet été comme chaque année au Restaurant de la Gare ; les adhérents trouvant l'été trop long. Un bon repas toujours bien apprécié, suivi des jeux de sociétés à l'ombre sous les platanes.

Le mardi 3 octobre 2017, de nombreux adhérents ont assisté à un après-midi théâtral, organisé par les résidents de la maison de retraite de Saint-Antoine, dans le cadre de la « Semaine Bleue ». Nous avons bien ri, quelle mémoire pour ces anciens !!! Le spectacle terminé, la Mairie a offert des rafraichissements.

Nous avons eu le plaisir de recevoir de nouvelles adhérentes, la salle est grande, nous en espérons d'autres encore.

Nous nous sommes retrouvés au Restaurant de la Gare pour notre repas de Noël le dimanche 17 décembre 2017. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, les employés de mairie, pour leur gentillesse et leurs services.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

La Présidente, Elvire MAZZETTO



France Acouphènes

Comme chaque année, les séances hebdomadaires de sophrologie ont repris début septembre à la salle culturelle.



Toujours animées par Nathalie Maccazzola, elles obtiennent un vif succès et s'adressent à toute personne désireuse d'apprendre à gérer son stress, que ce dernier soit lié ou non à des problèmes auditifs. Trois horaires différents sont maintenant proposés aux intéressés : le mardi à 20 h et le mercredi ou le jeudi matin à 9 h 30 (durée de la séance : 1 h à 1 h 30 selon le nombre de personnes présentes). Rappelons que pour pouvoir participer à ces séances il faut adhérer à l'association France Acouphènes, afin de bénéficier d'une assurance. Pour toute information complémentaire, prière de contacter les responsables de l'antenne ardéchoise par mail (*cf. plus bas*) ou **en téléphonant au 06 87 06 26 39**.

Un **groupe de paroles** est prévu au centre culturel le lundi 18 décembre à 18 h. Si vous souffrez d'acouphènes, d'hyperacousie et/ou de vertiges, venez échanger avec d'autres personnes qui, atteintes des mêmes troubles que vous, vous comprendront et vous parleront des différentes techniques qu'elles utilisent pour mieux les gérer.

L'association participera le jeudi 8 mars 2018 aux actions locales de la **Journée Nationale de l'Audition** dont le thème est cette année spécialement consacré aux acouphènes.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2018 !

Sylviane CHERY-CROZE et Bernard DE CHANALEILLES

contacts.ardeche@france-acouphenes.org

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

*La FNATH en quelques chiffres : 200 000 adhérents depuis 1921
20 000 bénévoles*



Depuis 1921, la FNATH se charge d'accompagner moralement et juridiquement les personnes accidentées de la vie, invalides et handicapées afin de faire valoir leurs droits. Cette association est reconnue d'utilité publique depuis 2005. Nous sommes présents sur tout le territoire. 70 structures départementales et plus de 1 500 sections.

Notre section d'Aubenas et ses environs vous accueille tous les 1^{er} samedi de chaque mois. Aussi, un conseiller juridique assure une permanence tous les 2 mois. D'ailleurs, en 2018, la FNATH compte renforcer ses moyens d'action pour sensibiliser et informer.

La sécurité routière, l'accessibilité des handicapés, l'amélioration de la santé au travail et l'accès aux droits des accidentés au travail sont les quatre sujets qui vont être largement développés en 2018. Notre équipe locale se tient à votre disposition et vous accompagnera dans vos démarches, vous apportera l'aide, le conseil, l'accompagnement.

Notre ambition « *Nous nous engageons pour une société plus juste, plus sûre et plus solidaire* ».

Venez nous rencontrer au centre « Le Bournot » à AUBENAS lors des permanences, ou en cas d'urgence.

Auprès de notre présidente :

Yvette VANSANTEN - 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02.

Auprès de notre président d'honneur :

Auguste RANCHIN - 04 75 39 92 49

Déjà, nous vous invitons à noter quelques dates pour 2018 :

- Le loto de notre association (*très beaux et nombreux lots*)
le 11 février 2018 à Saint-Sernin, Espace « Michel Poudevigne ».
- L'Assemblée Générale de la section d'Aubenas et ses environs
le 18 mars 2018 à 10 h 30 à Saint-Sernin, salle culturelle.
- L'Assemblée Générale du groupement Drôme/Ardèche
le 14 avril 2018 à Saint-Sernin, salle culturelle.



 **La Potée Fleurie**
J A R D I N E R I E

jardinerielapoteefleurie.fr

07200 Lachapelle sous Aubenas
Tél. 04 75 93 11 47
lapoteefleurie@wanadoo.fr

RESEAU FOLK

Réseau Folk est une association implantée depuis 3 saisons sur Saint-Sernin, qui organise tous les jeudis soir un atelier de danse folk

et traditionnelles de 20 h 30 à 22 h 30, au Centre Culturel à côté de la Mairie de Saint-Sernin. Dans une ambiance conviviale, vous pouvez débiter ou vous perfectionner en dansant sur des musiques venues de toute la France et du monde : danses bretonnes, gavottes, scottish, mazurkas, bourrées et bien d'autres encore sont au programme hebdomadaire de Réseau Folk.

Des ateliers avec des musiciens sont régulièrement mis en place. Cette fin d'année, nous avons accueilli **Duo Reflets** le 28 octobre, pour un après-midi de danses variées et un bal en soirée à l'espace « Michel Poudevigne ». Nous vous informons que le prochain bal se déroulera à Saint-Sernin avec le groupe biterrois Occitan **Castanha e Vinovel**, qui attire toujours un large public. N'hésitez pas à venir nous découvrir et à faire la fête dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions vivement la municipalité de Saint-Sernin pour leur soutien.

Vous pouvez prendre contact avec nous :

04 75 35 38 23 - 06 87 11 24 44

**ou par mail
reseaufolk@sfr.fr**

**ou sur le site
http://reseaufolk.e-monsite.com**

Au plaisir de se rencontrer...

Martine MIRIOT

**Siège Social : Mairie - 15, chemin de l'Ardèche
07200 SAINT-SERNIN**

Tél. Présidente : 04 75 35 38 23

Martine MIRIOT

Mail : reseaufolk@sfr.fr



Le groupe Occitan « Castanha e Vinovel ».



Alcool Assistance

**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES
ET DE LEURS ENTOURAGES
SENSIBILISATION
AU RISQUE**

Département ARDECHE



soyez acteur de



Tél. 06 19 78 69 31

Reconnue de Santé Publique et contractualisée avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) financée essentiellement par l'Agence Régionale de Santé, Alcool Assistance Ardèche a pour but d'aider les personnes en difficulté ou en réflexion avec les addictions ainsi que leur entourage.

**Un point écoute est mis à votre disposition de 9 h à 18 h
5 jours sur 7 au 06 19 78 69 31.**

Vous pouvez prendre contact avec nous ; nous parler de vos difficultés et ainsi voir l'aide que l'on peut mettre en place. Pour ne pas rester seuls face à ces problématiques, nous assurons des permanences tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30 à la salle 206 du Centre Le Bournot à Aubenas. Des rendez-vous individuels peuvent être organisés à la demande.

Ces prochains mois seront mises en place des rencontres sur les thèmes de l'affirmation, la confiance en soi et l'estime de soi, ainsi qu'un atelier d'écriture en collaboration avec le CSAPA. Nous continuons par ailleurs nos actions de prévention en collège et lycées, ainsi que sur Radio Info RC, tant dans le domaine des addictions que sur le plan de la Sécurité Routière, en partenariat avec la Préfecture dans le cadre du PDSR.

Une adresse mail est disponible également pour toute information ou prise de contact : **alcoholassist07@sfr.fr**

MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE

Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX - Tél. 06 19 78 69 31
N° SIRET 477 498 034 00016 - Activité APE 913E - N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : alcoholassist07@sfr.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - J.O. du 11 mai 1966
Site Internet : www.alcoholassistance.net

L'Association OUEP vient de fêter son premier anniversaire d'existence et la première Assemblée Générale s'est tenue le 1^{er} décembre 2017 dans les locaux de la Mairie en présence d'une vingtaine d'adhérents, et de représentants municipaux et associatifs.

Au cours de cette réunion, les responsables ont pu présenter les diverses actions de l'année écoulée et notamment au plan artistique, les spectacles **de Monsieur Mo et Dm'Zébule** : une douzaine de représentations parmi les 3 spectacles en cours sous l'entité **OUEP** avec à chaque représentation, la satisfaction d'un public conquis aux jeux de mots et aux jeux de scène clownesques de ces 2 artistes de Saint-Sernin.



L'Association organise également chaque année une soirée « événement particulier », ce fut début 2017 la pièce « Carré de Femmes » avec la Troupe de l'Impromptu Théâtre.

Au programme pour le début de l'année 2018, l'ensemble vocal féminin « Les Filles du Ramdam », ainsi que l'exposition d'une peintre amateur... réservez dès à présent votre soirée du **2 février 2018**, au Centre Culturel de Saint-Sernin.

En projet également, un stage clown pour adultes devrait se tenir à Saint-Sernin au printemps 2018... ce sera la deuxième édition après celui organisé en avril 2017.

***OUEP souhaite une Bonne Année 2018
à tous les résidents de la commune de Saint-Sernin.***



Pour tout contact avec l'Association :

- Le site O U E P : <http://damezebulemonsieurm.wix.com/monsieurmo>
- Adresses mail OUEP :
ouep@orange.fr ou damezebule.monsieurmo@gmail.com

Tour du Monde en Musique

Après ses trente ans fêtés dans l'allégresse à Saint-Privat, « Le Luol Chantant » repart pour l'année 2018 à Saint-Sernin avec son spectacle dont l'humour et la fantaisie avaient séduit un vaste public.

Le 28 janvier, les choristes vous invitent à un voyage autour du monde en musique aux rythmes tropicaux, latino..., sans oublier la chanson française et les interventions ludiques des choristes pour animer cette soirée. Pour ce concert exceptionnel Claude Baudot et Patrick Partouche se partageront à nouveau la baguette.

N'oubliez pas le rendez-vous du 28 janvier, à 17 h, à la salle du Centre Culturel de Saint-Sernin : libre participation à l'entrée.

La Présidente de « Loisirs et création »

Gilberte LAFTESS



Paroisse Saint-Benoît

La Paroisse Saint-Benoît d'Aubenas propose...

Pour ceux qui souhaitent se marier à l'église en 2018 : une équipe de *Préparation au Mariage religieux* vous accueille pour un moment de partage, d'écoute et de rencontre avec d'autres jeunes couples, des animateurs et un prêtre. Il vous sera proposé d'échanger sur le sens profond de votre projet, sur les valeurs du mariage chrétien mais aussi sur la famille, l'engagement, le pardon...

pour nous joindre : 06 89 35 41 34. La Fête de Noël : l'église catholique entre dans la nouvelle année à partir du dimanche 3 décembre, premier dimanche de l'Avent qui est une période de préparation à Noël.

Pour connaître les heures des messes de Noël, vous pouvez vous adresser à l'accueil paroissial : **par téléphone au 04 75 35 22 45 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 15 h à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h ;**

ou par courriel à paroisse.aubenas@ardeche.catholique.fr.

Dans l'Eglise Catholique le calendrier liturgique propose aux chrétiens de revivre l'ensemble de l'histoire du salut et de la vie du Christ, en célébrant les événements principaux : sa naissance (Noël) sa mort et sa résurrection (Pâques), le don de l'Esprit (Pentecôte). Elle invite les chrétiens à accueillir Dieu dans leur vie et à rester tendus vers la venue du Royaume. Elle déploie sur une année, ce que nous affirmons à chaque messe : « Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta Résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire ». L'année commence le 1^{er} dimanche de l'Avent quatre semaines avant Noël et elle s'achève avec le dimanche du Christ-Roi (fin novembre).

Le Festival de l'Orgue à l'église St-Laurent à Aubenas : 12-13-14 janvier 2018

L'orgue de l'église St-Laurent est un instrument de grande valeur. Il a été construit il y a 30 ans, par Jean-Louis Loriaut, facteur d'orgue de grande renommée, selon la commande conjointe de la Commune et de la Paroisse, et inauguré le 21 juin 1987. Cette année, à l'initiative de la Commune qui en assure le financement, durant les mois d'octobre et novembre, Jean-Louis Loriaut en a effectué le « relevage » devenu nécessaire, autrement dit le rajeunissement et la remise en forme. La Paroisse St-Benoît d'Aubenas exprime sa reconnaissance à M. le Maire d'Aubenas et son Conseil Municipal. Cette opération mérite bien une nouvelle fête d'inauguration qui se tiendra les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 janvier 2018, et dont le programme détaillé sera publié dans la presse et dans la feuille paroissiale de janvier. La Paroisse et la Commune s'associent pour inviter toute la population à y participer, car c'est une très bonne nouvelle pour les organistes liturgiques ainsi que pour les élèves et professeurs de la Nouvelle Ecole de Musique d'Aubenas qui y travaillent régulièrement.



Je souhaite à tous une fête de Noël dans la paix et la joie !
Père Michel MARTIN, curé de la paroisse St-Benoît d'Aubenas

La Plume Ardéchoise

L'association artistique « La plume ardéchoise » réunit des créateurs de tous bords et de tous horizons : caricaturiste-humoriste, cuisinier, photographe, historiens, romanciers, écrivain de théâtre, metteur en scène, auteur et interprète de chansons, réalisateur de films, poète et traducteur...

Une vingtaine de membres habitant l'Ardèche méridionale, et dont chacun possède sa spécificité, constitue cette moderne hydre de Lerne ; ils ont tous en commun d'être passionnés par leur activité inventive et créatrice.

SAINT-SERNIN La bibliothèque a fait son show



Ils étaient cinq auteurs du cercle littéraire de la plume ardéchoise invités pour la soirée organisée par la bibliothèque, Frances Harper, Martine Escoffier, François Barry, Roland Hours, Jean Tirelli, Ambroise-Luc, tous bien décidés à montrer que l'on peut écrire, conter et jouer la comédie. Humour et drôles de sketches, conjugués aux talents culinaires des bénévoles pour le repas partagé, ont fait passer une soirée chaleureuse samedi dernier aux participants.

Ces talents si divers s'expriment bien sûr dans leurs œuvres, mais aussi sur scène, plusieurs fois l'an, invités par des particuliers ou par de bienveillantes municipalités à partager leur jeu, lors d'un spectacle récompensé « au chapeau » par le public, selon la tradition populaire. Ce fut le cas cette année, entre autres, au bistrot « Café couleur », en plein air à Beaulieu. A Saint-Sernin le 24 juin 2017, invitée par la bibliothèque municipale, nous nous sommes retrouvés pour une soirée

« auberge espagnole », dans une ambiance chaleureuse. Une soirée-spectacle a eu lieu à Lavilledieu le samedi 9 décembre à 20 h 30.

L'association participe chaque année au salon gourmand de Joyeuse, en octobre, sous le signe des castagnades. On peut les rencontrer aussi lors de salons du livre. C'est alors l'occasion d'un contact direct avec l'auteur, d'échanges personnels de points de vue, d'une découverte réciproque.

Le prochain salon d'écrivains régionaux auquel ils participeront sera celui du Teil, Salle Paul Avon, le 10 février 2018.

Tous les amateurs de lecture et de réflexion y sont bienvenus.

Ambroise

L'Ardéchoise et ses bénévoles à Saint-Sernin

Les cyclistes traverseront notre village le jeudi 21 et le vendredi 22 juin 2018. La revue de la prochaine Ardéchoise circule depuis quelques semaines et déjà plus de 2 000 passionnés sont inscrits pour la 27^e édition.

Près de 9 000 bénévoles ont donné de leur temps et de leur savoir-faire en 2017 pour que cette manifestation soit à nouveau magique, atypique et joviale. La fête des bénévoles a eu lieu le samedi 2 septembre 2017 au lac du Devesset à côté de Saint-Agrève. Malgré le froid, de nombreux bénévoles se sont réunis. Des visites et des animations ont été proposées tout au long de cette journée.

En fin d'après-midi, le palmarès des communes pour leurs participations, leurs animations et l'accueil a été dévoilé. Saint-Sernin avec ses cowgirls et ses cow-boys a eu l'honneur de recevoir la « Palme d'Or » accompagnée d'un chèque de 550 €. Cet argent sera réinvesti dans l'animation 2018.



Cette réussite est le fruit de tous les bénévoles de notre commune, un grand merci à eux.

Une réunion de préparation aura lieu le **mercredi 24 janvier 2018 à 18 h à la Mairie**. Les petites mains et les bricoleurs sont les bienvenus.

Les bénévoles sur notre commune se réunissent une fois par semaine, le mercredi de 14 h à 16 h à partir du mois d'avril jusqu'au passage de L'Ardéchoise. Lors de ces après-midis, certains font des petites décorations ou quelques travaux de couture, alors que d'autres s'attaquent à des chantiers un peu plus importants, les décors. Pendant les deux jours de la manifestation, les bénévoles assurent en fonction de leurs disponibilités et de leurs souhaits le ravitaillement, l'animation ou la sécurité des cyclistes.

Ces moments autour de cette belle aventure, sont des temps forts de partage, de convivialité et d'échanges dans notre commune.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, faites-le savoir en mairie ou venez lors de notre rencontre en janvier.

***En cette fin d'année,
je vous souhaite à tous
de très Bonnes Fêtes
avec tous mes Meilleurs Vœux
de bonheur, de santé
et une très belle Ardéchoise 2018.***

Annick NOUGIER



La plaine alluviale de l'Ardèche

UN ESPACE REMARQUABLE AUX PORTES DE NOTRE COMMUNE

La plaine alluviale de l'Ardèche s'étend aux portes de l'agglomération albertainne. Sur notre commune, les secteurs Le Bois Grand, La Prade, La Borie sont concernés, au niveau des cours d'eau La Ribeyrasse et l'Auzon qui confluent vers l'Ardèche.

Cette plaine qui s'étend sous le village de Saint-Sernin constitue des paysages singuliers d'une grande beauté, une mosaïque de milieux agricoles et naturels et un véritable espace de ressourcement pour les populations locales. Notre territoire regorge également de nombreux cours d'eau, sources et autres zones humides, c'est-à-dire des milieux naturels entre terre et eau, au sol inondé une bonne partie de l'année...



D'inestimables services

Riches en biodiversité, ces zones humides sont indispensables pour la recharge des nappes phréatiques, l'épuration des eaux et l'approvisionnement en eau potable, la prévention des crues et des sécheresses : elles jouent un rôle-clé pour le maintien des équilibres écologiques et le développement durable de nos territoires.

Suivre l'actualité de la plaine :

<http://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/ardeche/zh-plaine-alluviale-de-lardeche/>

Etat-Civil

DU 1^{ER} JUIN 2017 AU 30 NOVEMBRE 2017

NAISSANCES

BLACHER Lily – 15 juin à AUBENAS
DA FONSECA Mathylia – 3 juillet à AUBENAS
NOUET JAYER Kylian – 10 juillet à AUBENAS
VIARD Jannaï – 19 juillet à AUBENAS
SARTRE Timaël – 13 septembre à SAINT-SERNIN
BONNEFOY Ninon – 16 octobre à AUBENAS
SARTRE NOMEDE Alix – 1^{er} novembre à AUBENAS
LAVIS Elysée – 13 novembre à VALENCE
BÉNÉVISE Baptiste – 16 novembre à AUBENAS

MARIAGES

Yann TUTIN et Yuneidy MORA PERNIA – 16 juin à SAINT-SERNIN
Clément LANCIER et Amélie HILAIRE – 22 juillet à SAINT-SERNIN
Julien DURAND et Fleurine BOUCAULT – 29 juillet à SAINT-SERNIN
Maxime DELAYGUE et Audrey MOULIN – 5 août à SAINT-SERNIN

DÉCÈS

CALVO Maria-Rosa – 23 juillet à SAINT-SERNIN
FABREGOULE Joseph – 25 juillet à SAINT-SERNIN (maison de retraite)
DION Maxime – 25 juillet à SAINT-SERNIN (maison de retraite)
MANAUDIER Augusta – 22 août à VILLENEUVE-DE-BERG
VASCHALDE Marguerite – 23 août à VALENCE
AUDIGIER Rose – 6 septembre à SAINT SERNIN (maison de retraite)
BEN SALEM Eddie – 8 septembre à AUBENAS
DEBANNE André – 2 octobre à AUBENAS
JEAN Emilienne – 6 octobre à JOYEUSE
COQUILLEAU Yvonne – 24 octobre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)
DA COSTA Antonio – 24 octobre à AUBENAS
BELIN Marguerite – 24 novembre à AUBENAS

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

A compter du 1^{er} novembre 2017, l'officier de l'état civil de la commune peut célébrer le PACS pour les personnes domiciliées à Saint-Sernin.

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr

Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16h30 à 17h30

– Mardi, de 9h30 à 10h30

– Jeudi, de 16h45 à 17h45

– Vendredi, de 15 h30 à 18 h30

– Samedi, de 10h à 12h

• ***Vacances scolaires***

– Mardi, de 9h30 à 11h30

– Vendredi, de 16h30 à 18h30

Pour les scolaires :

jeudi semaine impaire

(matin : maternelles

et après-midi : primaires)

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• **Bureau** : 04 75 89 11 80 • **Astreintes** : 06 27 04 77 25

Relais Poste : au commerce multi-services « Votre marché ».

Ramassage des Ordures Ménagères : TOUS LES VENDREDIS.

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

« **Points recyclage** » verres, papiers, journaux, magazines, piles

• Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)

• Chemin du Mas de Géala

• Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA

SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON – 500 chemin de la Ribeyrasse

Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Informations diverses

Cartes nationales d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les démarches pour obtenir une carte d'identité sont dématérialisées. Ainsi, seules les mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données, comme Aubenas, peuvent désormais instruire les demandes et le renouvellement des cartes d'identité.

Pour cela, il faut prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19.

A titre d'information : pour les personnes majeures, les cartes d'identité valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 5 ans supplémentaires, soit 15 ans, sans démarche particulière.

Les cartes nationales d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans.

Passeports

La demande de passeport biométrique doit être déposée auprès de la mairie d'Aubenas (**prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19**) ou auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour les passeports.

Permis de conduire/ certificat d'immatriculation (carte grise)

Depuis le 31 octobre 2017, dans la cadre de la modernisation des démarches, les cartes grises et les permis de conduire sont délivrés uniquement par voie dématérialisée.

Il est donc inutile de se rendre au guichet de la Préfecture, car les procédures sont désormais à effectuer en ligne 24h/24h et 7 jours/7. Tous les usagers sont invités à effectuer leur démarche depuis leur domicile par Internet.

Pour accéder à l'ensemble des télé-procédures, rendez-vous sur :

<http://www.ants.gouv.fr>

Pour toutes ces procédures, une assistance téléphonique remplace le standard de la Préfecture, accessible par le 3400.

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français.) Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense :

Elle a un caractère obligatoire et universel.

Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire.

Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Inscription sur les listes électorales

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Conditions liées à la qualité d'électeur :

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2018. Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

2. Conditions liées à l'attache de la commune :

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2018 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

Pièces à fournir :

Pièce d'identité en cours de validité.

Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Délai : cette fin d'année, la permanence pour recevoir les dernières inscriptions sur les listes électorales se tiendra le samedi 30 décembre 2017 de 9 h à 12 h.

Précisions complémentaires :

LES CITOYENS EUROPEENS : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au samedi 30 décembre 2017.

SECHERESSE ANNEE 2017

Lors de sa séance du 28 novembre 2017, le Conseil Municipal a décidé de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'Etat pour les dégradations constatées chez les particuliers (formation de fissures sur les bâtiments, ...).

Les personnes victimes de ces dégâts doivent le signaler au secrétariat de Mairie et également à leur compagnie d'assurance.

Appel au Civisme

Rappel des exigences du tri sélectif

Les Points Recyclage
Près de 500 Points Recyclage sont à votre disposition sur le territoire du SIDOMSA

VERRE

Le recyclage préserve l'environnement, évite le gaspillage et donne une nouvelle vie aux produits jetés.

Papiers/ Journaux/ Magazines

Pensez-y! vos annuaires, catalogues et enveloppes sont aussi acceptés.

NE PAS DEPOSER

- Vaisselle, faïence
- Ampoule, néon
- Pots de fleurs

NE PAS DEPOSER

- Cartons
- Papiers souillés

Les Emballages Ménagers Recyclables

Pour connaître les jours de ramassage, contactez la Communauté de Communes dont vous dépendez.

Emballages Métalliques



Bouteilles et Flacons en plastique



Cartonnettes et Briques alimentaires



En déposant ces déchets dans ma poubelle jaune Je participe activement au recyclage



NE PAS DEPOSER

 Barquettes plastiques et polystyrène

 Pots de yaourt et crème fraîche

 Sacs et films plastiques

 Assiettes et couverts jetables

Les branches des arbres qui gênent le passage des camions de collecte doivent impérativement être dégagées pour permettre la meilleure opération de ramassage.

Pour les rapports de « bon voisinage »

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.

**Portant réglementation des bruits de voisinage
dans le département de l'Ardèche**

Article 5 - Dispositions générales :

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.

Article 6 - Horaires des activités bruyantes :

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Article 9 - Horaires des chantiers ou travaux :

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 h et après 20 h du lundi au samedi,
- toute la journée les dimanches et jours fériés.

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.

*Les enfants et les collégiens ont dit
le refus de la guerre et le combat pour la vie...*

*Dix amis sont morts à la guerre
Dix femmes sont mortes à la guerre
Dix enfants sont morts à la guerre
Cent amis sont morts à la guerre
Cent femmes sont mortes à la guerre
Cent enfants sont morts à la guerre
Et mille amis et mille femmes et mille enfants*

*Nous savons bien compter les morts
Par milliers et par millions
On sait compter mais tout va vite
De guerre en guerre tout s'efface*

*Mais qu'un seul mort soudain se dresse
Au milieu de notre mémoire
Et nous vivons contre la mort
Nous nous battons contre la guerre
Nous luttons pour la vie*

Paul ELUARD

Ils ont chanté l'espoir et la joie de la fraternité

HYMNE EUROPÉEN

*Que la joie qui nous appelle
Nous accueille en sa clarté !
Que s'éveille sous son aile
L'allégresse et la beauté !
Plus de haine sur la terre
Que renaisse le bonheur
Tous les hommes sont des frères
Quand la joie unit les cœurs.*

*Si l'esprit vous illumine
Parlez-nous à votre tour ;
Dites-nous que tout chemine
Vers la paix et vers l'amour.
Dites-nous que la nature
Ne sera que joie et fleurs,
Et que la cité future
Oubliera le temps des pleurs.*

*Peuples des cités lointaines
Qui rayonnent chaque soir,
Sentez-vous vos âmes pleines
D'un ardent et noble espoir ?
Luttez-vous pour la justice ?
Êtes-vous déjà vainqueurs
Ah ! Qu'un hymne retentisse
A vos cœurs mêlant nos cœurs.*



Vue depuis le chemin de Vogüé.